

Etude Historique sur le métier d'enseignant en Algérie

Dr. Bouadjenek Kamal, Université Khemis Miliana, Algérie

Dr . Mezroua Said. Université, Biskra, Algérie.

Résumé:

La relation pédagogique entre l'élève et l'enseignant a connu une amélioration remarquable ce qui est considéré comme une clé de réussite scolaire. L'intérêt commun des deux acteurs de travailler ensemble dans un environnement favorable a résulté une grande compréhension et une certaine évolution dans la relation entre l'enseignant et son élève.

Cependant, l'état de l'enseignement aujourd'hui est ambigu car un fossé se creuse dans la vie de l'apprentissage des élèves en séparant la réalité scolaire et la formation théorique de l'enseignement. Dans ce constat, plusieurs interrogations se posent à l'instar : faut-il mettre en cause les programmes des centres de formation ? Ou est-ce l'efficacité du corps enseignant qui est déficitaire ? Dans le présent article, une tentative d'apporter des réponses à ces questions.

الملخص:

عرفت العلاقة البيداغوجية بين التلميذ والمعلم تطوراً ملحوظاً بحيث اعتبر مفتاح النجاح الدراسي، ونتيجة الأهداف المشتركة بينهما، جعلت من العمل مهياً للتواصل والتطور في العلاقة بين التلميذ والمعلم.

حالياً واقع التعليم في الجزائر جد غامض حيث هناك حاجز يزداد شروخاً بين واقع التعليم والتكوين النظري للمعلم. الأسئلة التي يمكن طرحها هي: هل نعيد النظر في برامج مراكز التكوين؟ أو لكون فعالية المعلمين دون المستوى المطلوب؟.

Aperçu historique :

L'évolution du métier d'enseignant a subi les transformations du système éducatif Algérien. Le maître s'appelait le Fkih. Il n'avait pas de formation pédagogique. C'était un homme du village. Son statut dépassait largement le cadre scolaire. Il jouait le rôle de l'éducateur, du guérisseur et du juge, etc. Le statut de l'enseignant a évolué avec la naissance de l'école libre*. Symbole de lutte contre la colonisation.

L'école en zone rurale est marquée par le manque d'infrastructures les mauvaises conditions de travail et l'inégalité des chances concernant la scolarisation des enfants (inégalité par rapport au milieu urbain, inégalité par rapport au sexe : les garçons fréquentent plus assidûment l'école que les filles).

L'intégration de l'école dans le milieu rural reste incomplète beaucoup d'obstacles viennent perturber la bonne marche de cette institution. Le manque d'infrastructures. De matériels pédagogiques font que l'école reste une institution douteuse du point de vue d'efficacité, et l'enseignant un corps étranger qui n'a pas pu s'adapter à la vie dans le milieu rural. L'école qui devait être pour les ruraux un lieu de promotion n'a pas su répondre aux attentes de ces derniers. Elle n'a pas remplacé le msid comme institution sociale et culturelle.

1. L'enseignant et son rôle dans l'action éducative

Introduction :

Cette partie sera consacrée à une description du rôle de l'enseignant. De son statut et à l'évolution de la relation pédagogique en Algérie. Cette description s'impose dans le sens que l'on ne peut analyser et comprendre les attitudes, opinions et représentations des enseignants Algériens sans les situer dans le contexte socioculturel dans lequel ils évoluent.

Nous pouvons penser que le rôle de l'enseignant prescrit par la société et l'institution scolaire et les méthodes pédagogiques répandues dans le système d'enseignement pourront marquer les représentations actuelles du métier d'enseignant. Ces enseignants sont porteurs de tout un héritage historique mais aussi de toutes les contradictions que vit la société Algérienne ; celles-ci s'expliquent par les mutations qu'a connues notre pays à la suite de la colonisation et de l'interpénétration d'un nouveau système de valeurs qui l'a accompagnée. L'intérêt de l'étude descriptive réside dans le fait que la majorité des instituteurs actuellement en fonction sont passés par ce processus de socialisation.

Définitions générales du rôle de l'enseignant :

L'enseignant est un élément essentiel du processus d'apprentissage. Il est destiné non seulement à remplir une série de tâches liées à son travail, mais aussi, à établir les contacts avec les enfants et leurs parents.

L'enseignant remplit un rôle social précis dans un système éducatif. Ce rôle social ne devrait pas outrepasser les normes culturelles et sociales qui touchent le domaine scolaire. Il est lié aux exigences socio-économiques et politiques mises en œuvre dans la société. L'enseignant est une valeur sûre, c'est le pilier de l'institution

la plus importante de la société qu'est l'école. En Algérie, l'enseignant est considéré comme « le second père de l'enfant », il est responsable de son éducation au même titre que les parents. En France, le rôle des enseignants et celui des parents sont complémentaires.

« Le professeur n'est pas seulement un enseignant chargé de la formation intellectuelle des élèves, il n'a pas seulement pour tâche d'enrichir leurs connaissances, de former leurs intelligences ou leurs mémoires, le professeur est aussi un éducateur (...), il doit connaître ses élèves et utiliser leurs motivations profondes pour les aider à progresser, les comprendre, découvrir leurs besoins afin de mieux les aider »⁽¹⁾.

L'enseignant contribue à sa manière à l'enrichissement du patrimoine culturel, intellectuel et moral de l'enfant.

Il est aussi considéré comme un miroir reflétant l'état d'esprit d'une société, chargé de véhiculer ses projets et ses idéaux. L'enseignant joue un rôle dynamisant dans le changement social. Il est le moteur de tout processus éducatif.

Dans le microcosme qu'est la classe, il est « *l'agent qui régule les interactions dans une classe, contrôle l'orthodoxie des comportements cognitifs et moraux et définit ses critères d'évaluation* ». ⁽²⁾ L'enseignant est le porte-parole de l'institution scolaire. Il est responsable de l'éducation, de l'instruction et de l'évaluation de l'élève. Contrairement à l'enseignant français qui partage ses prérogatives avec d'autres acteurs de l'éducation (parents),

l'instituteur algérien est le seul juge et le destin scolaire de l'enfant est entre ses mains.

En même temps, « *le maître donne un visage personnel à la culture et il invite son élève à accéder à la conscience de soi, quand il le met en demeure, par des tâches imposées, de trouver une réponse individuelle à des questions fondamentales* ». ⁽³⁾.

Définit le rôle de l'enseignant d'une autre manière : "l'enseignant est une personne qui en instruit d'autres." Il est apte à guider ou à orienter les expériences des élèves ⁽⁴⁾. Cousteille S. ajoute encore : "le professeur est aussi un expert, parce qu'il est celui qui sait et il se définit par rapport à l'objet à enseigner".

L'enseignant est souvent considéré comme un organisateur, une source du savoir et une ressource abondante qui irrigue la soif de connaissances. Il est en quelque sorte une lumière au milieu des ténèbres, il éclaire par ses connaissances et surtout par sa pédagogie la conscience des élèves. Il fera d'eux les hommes de l'avenir. Selon ⁽⁵⁾. La fonction de l'enseignement est liée au sens étymologique du terme "éduquer, c'est nourrir, élever". Pour ⁽⁶⁾. "La mission de l'enseignant, c'est donner les connaissances scientifiques et techniques, c'est donner l'esprit scientifique et surtout la pleine conscience des responsabilités et du pouvoir de l'individu".

Pour d'autres, son rôle est aussi celui d'un ordonnateur, d'un dirigeant dans sa classe. A côté de toutes ces vertus qui lui sont prêtées, ⁽⁷⁾ insiste sur l'importance de "l'équilibre psychologique de

l'enseignant "qui selon lui" est primordial". Le professeur doit donc se maîtriser et contrôler ses sentiments. Dans le cas contraire, l'instabilité émotionnelle et impulsive du maître peut influencer négativement sa relation avec les élèves.

En définitive, nous retiendrons que l'enseignant est avant tout un être humain et une personnalité qui fonctionne, en classe, selon deux principes : un principe pédagogique englobant des connaissances théoriques et pratiques, et un principe relationnel (relations que l'enseignant noue avec les élèves). La conjugaison de ses deux principes définit assez bien le rôle du maître bien que son métier reste fort complexe.

1.1.2. Rôle attendu, rôle perçu dans la société algérienne :

La notion de rôle de l'enseignant est une notion multidimensionnelle et complexe : d'une part, il y'a le rôle prescrit par l'institution scolaire (rôle attendu). D'autre part, il y a la perception du rôle de l'enseignant par lui-même (rôle perçu).

A) Rôle attendu :

Les traditions culturelles qui véhiculent un système de valeurs dans un pays comme l'Algérie ont une grande influence sur le rôle de l'enseignant. Ces valeurs traditionnelles mettent l'accent sur le devoir et la docilité au détriment de la rationalité et de l'esprit d'initiative. Ceci entraîne une perpétuation du système d'éducation fondé sur la mémorisation, l'immobilisme et les méthodes axées sur la discipline.

(8)

Le rôle de l'enseignant est prescrit par l'organisation institutionnelle. Mais les objectifs décidés par cette institution ne sont pas forcément les mêmes que ceux de l'enseignant. Ces objectifs se reflètent dans l'ensemble des textes officiels qui vont orienter le fonctionnement des échanges et normaliser, par là même, les comportements des enseignants. Cette normalisation se traduit dans les programmes et les méthodes pédagogiques. En effet, un enseignant qui intériorise les règles institutionnelles adopte un comportement conforme aux prescriptions de son institution et répond aussi aux attentes de son entourage. Cependant, toute déviance à cet ordre préétabli, engendre des sanctions au niveau du salaire, des promotions et des affectations.

Le rôle de l'enseignant dans la société algérienne ne se limite pas uniquement à répondre aux exigences des règles institutionnelles. Il doit aussi correspondre aux attentes des différents groupes qui composent la société globale. Ces normes et attentes varient d'un groupe à un autre, ce qui rend complexe le rôle de l'enseignant. On parle alors de conflit de rôles opposant les groupes ayant des attentes différentes. Ainsi, des divergences d'opinions s'observent chez les parents d'élèves dont les attentes ne coïncident pas du fait de leurs origines socio-économique et culturelles.

B) Rôle perçu

La perception du rôle d'enseignant par un individu varie en fonction du contexte qui définit les objectifs et transmet les modèles

de comportement. Cependant, chacun parce qu'il occupe une position déterminée dans une structure sociale, perçoit le rôle qui se rattache à cette position et l'actualise en fonction de ses perceptions. Celles-ci s'effectuent à travers des filtres personnels, des systèmes de références et des modèles implicites.⁽⁹⁾.

L'enseignant se conforme aux règles prescrites mais son rôle sera quand même affecté par sa personnalité, ses ambitions et ses valeurs.

Son rôle serait alors un compromis entre, d'un côté, le contenu fixé par le contexte (les finalités de l'école, l'ensemble des normes qui régissent le milieu scolaire, l'environnement social et culturel), et de l'autre, la perception et l'actualisation par le sujet de ce qui est attendu en fonction de données personnelles (traits de caractère, motivations et aspirations, formations pédagogiques, etc.).

Cependant la perception que l'enseignant a de son rôle peut ne pas coïncider avec son comportement dans la classe.

La conception du rôle de l'enseignant change d'une société à une autre. Mais l'évolution de son rôle, sur le plan théorique, est certaine.

Mais il ne fait pas de doute comme l'affirment⁽¹⁰⁾ que l'enseignant est au service du système qui l'a recruté et formé pour une « fonction de reproduction de l'intégration intellectuelle et morale ».

Du fait de changements sociaux, économiques et scientifiques, le rôle de l'éducateur ne peut plus être limité à transmettre des connaissances et à perpétuer les valeurs sociales.

1.1.3. Les limites du rôle de l'enseignant dans la société algérienne

Si théoriquement, l'enseignant est crédité de vertus multiples -éducateur, organisateur, consultant, juge, orienteur-, l'application de ses vertus sur le terrain reste une opération difficile à réussir. Il existe en Algérie sur le quel porte notre recherche, une discordance entre la mission à laquelle l'enseignant a été assigné et la réalité quotidienne. Dépourvus de moyens matériels et moraux, les éducateurs s'interrogent sur leur efficacité à former les adultes de demain.

La surcharge des classes figure parmi les problèmes rencontrés par les enseignants. Le déficit chronique des salles disponibles constitue un handicap sérieux. Il en découle de multiples conséquences. En effet, dans un tel contexte, l'enseignant a recours à la sévérité et à l'autorité pour rétablir le calme et maintenir l'ordre dans la classe. Ainsi, il se voit obligé de se transformer « d'éducateur » en un « gardien de la paix ».

Dans ces conditions, l'enseignant ne parvient pas à créer un véritable contact avec ses élèves, et encore moins, à tisser des liens affectifs. De plus, il est appelé à satisfaire la hiérarchie (la direction de l'établissement et l'inspection pédagogique) qui entretient des rapports d'autorité avec l'instituteur. Selon une étude menée par ⁽¹¹⁾, les enseignants sont totalement soumis aux exigences administratives.

Cette soumission se traduit essentiellement par l'application rigoureuse du programme scolaire malgré sa lourdeur et la surcharge de travail qu'il impose aux élèves.

Ce programme surchargé provoque chez l'élève une passivité et un désintéressement vis-à-vis de l'école. Une incompréhension latente s'installe entre l'enseignant et l'enseigné, et crée parallèlement un malaise chez les enseignants qui finissent par avoir une vision négative de leur métier d'enseignant ⁽¹²⁾. note à ce propos, le changement d'attitude vis-à-vis du corps enseignant, accusé de tous les maux. « Faibles, sans formation, peu sérieux, peu travailleurs, (ils, n'aiment pas vraiment leur métier n'ayant pas la vocation, n'apportant pas grand-chose aux élèves, etc.).

Toutes ces remarques ont terni l'image de la profession. Cette image si positive jadis, est entachée par un échec scolaire très important, une rupture du dialogue entre l'élève et le maître. Ce dernier a beaucoup perdu de son prestige, le statut de l'enseignant n'assure plus une place sociale honorable. Les enseignants, incapables de rester motivés et concentrés, ont le sentiment d'être les boucs émissaires d'une situation qui leur échappe totalement.

La « rénovation de l'enseignement » décidée par l'Algérie depuis son indépendance n'a donc pas abouti. Outre les problèmes matériels, c'est toute la philosophie de l'enseignement public qui est mise en cause. Le passage de l'enseignement traditionnel (le msid) à l'enseignement moderne (école publique) s'est fait d'une manière

hésitante. ⁽¹³⁾, résume l'état de l'enseignement algérien à « une machine qui fabrique des bureaucrates indifférents. »

L'image de l'enseignant : image subjective, image objective.

Plusieurs recherches ont été menées sur l'évaluation de l'enseignant. Mais juger un enseignant et le qualifier de « bon » ou « mauvais » dans l'exercice de son métier reste difficile. Cependant, selon des chercheurs, plusieurs critères d'évaluation peuvent être retenus. Certains mettent en avant la compétence de l'enseignant, ses connaissances et son savoir, d'autres mettent l'accent sur l'aspect relationnel et humain. D'autres prennent en compte l'expérience professionnelle.

En Algérie, le critère le plus répandu dans l'évaluation de la compétence de l'enseignant est le jugement de l'inspecteur de l'académie. Or, la seule prise en compte du jugement de l'inspecteur semble insuffisante quant à l'évaluation de l'enseignant.

souligne que « les divergences de conception du « bon » enseignant proviennent du système de valeur auquel l'observateur se réfère et de la série d'attentes qui en découle pour lui ». Ce système de valeurs est alimenté par l'ensemble des normes qui régissent le milieu scolaire dans une société donnée et suscite un ensemble d'attentes quant au rôle de l'enseignant. Ainsi, dans un milieu social donné, un individu peut être considéré comme « bon » lorsqu'il répond aux attentes des membres du groupe ; par contre s'il s'écarte de ce que

l'on juge légitime d'exiger de lui dans son rôle, cette attente est déçue, et l'individu frustré peut réagir de manière agressive(14).

Dans la pédagogie traditionnelle, les modèles sont utilisés comme un moyen de maintenir les règles sociales dans le milieu scolaire et le modèle du « bon » enseignant permet dans ce cas là, de préserver le système de communication autoritaire et hiérarchisé. Ainsi, dans un contexte social, on considère comme « bon » tout enseignant qui apprend à l'élève à écouter et à ne pas contester les avis des aînés, dans un autre milieu social, ce même enseignant sera jugé comme mauvais parce qu'il étouffe le développement de la personnalité de son élève.

Selon ⁽¹⁵⁾, « la notion du « bon » enseignant est relative à l'expérience, à la culture, aux valeurs acceptées par l'observateur, aux idées pédagogiques en cours, à la nature de la discipline et à celle des élèves eux-mêmes ». L'enseignant compétent, autoritaire qui stimule la curiosité de ses élèves et répond à leurs attentes, peut être jugé comme « bon ». S'il ne correspond pas à ces caractéristiques, il sera sujet à des critiques.

Une autre définition est proposée par ⁽¹⁶⁾ : Selon lui, un « bon » enseignant est « celui qui vise à promouvoir le développement total des élèves en assurant à chacun l'exploration, la compréhension et l'action » Dupont P, met ici l'accent sur l'aspect humain dans la relation qui lie l'enseignant à son élève. « L'enseignant doit faire preuve de qualités de dialogues, de compréhension, de considération,

de personnalisation qui confèrent à la relation éducative qu'il établit, une dimension humaine indispensable »

« Chacun des enseignants comme les parents d'élèves se fait une image du « bon » professeur à partir de théories de l'éducation, de valeurs morales, sociales et aussi à partir de modèles conscients ou inconscients »⁽¹⁷⁾. La conception que l'on a du maître idéal est donc très variable du fait qu'elle repose sur un ensemble de facteurs comme l'expérience, le milieu social, la culture, etc.

Un enseignant est jugé « bon » quand il contribue au développement intellectuel du jeune élève en lui inculquant des méthodes de réflexions et l'amour du savoir. Créer un dynamisme dans la classe en installant un dialogue permanent entre l'enseignant et l'élève est la meilleure façon de gagner la confiance de celui-ci.

S'il est difficile de qualifier un enseignant de « bon », le classer parmi les « mauvais » est aussi délicat. Cependant, un enseignant incapable de réussir son projet éducatif, qui ne parvient pas à établir une relation stable, respectueuse et fructueuse a toutes les chances d'être considéré comme un « mauvais » professeur. L'inaptitude pédagogique et l'utilisation de l'autorité abusive, sont des points faibles chez l'enseignant. Cependant, le pire des défauts reste celui de la perte du respect entre l'enseignant et l'élève, en faveur d'une relation anti-professionnelle et familiale.

D'une manière générale, l'évaluation d'un enseignant en le qualifiant de « bon » ou « mauvais » est une notion relative. Un

enseignant peut être « bon » pour les uns et « mauvais » pour les d'autres. ⁽¹⁸⁾, souligne que l'aptitude à exercer le métier d'enseignant n'est pas innée. D'autres qualités existent, comme l'intelligence, la maturité et la facilité à communiquer. Par conséquent, il serait difficile d'établir une image définitive du « bon » ou du « mauvais » enseignant. Cela reste une utopie.

La relation pédagogique enseignant enseigné.

Entre les deux principaux acteurs de l'action éducative, il existe une relation bilatérale qui conditionne la réussite ou l'échec de cette action. Elle est fondamentale dans la vie scolaire de l'enfant. Cette relation interactive entre l'enseignant et l'élève est considérée par ⁽¹⁹⁾, comme « l'ensemble des rapports sociaux qui s'établissent entre l'éducateur et ceux qu'il éduque, pour aller vers des objectifs éducatifs. Dans un structure institutionnelle donnée, rapports qui possèdent des caractéristiques cognitives et affectives identifiables, qui ont un déroulement, et vive une histoire ».⁽²⁰⁾, de son côté, définit cette relation comme « le point nodal du mythe éducatif ».

La relation qui lie l'enseignant à l'élève est déterminante. Elle conditionne les rapports sociaux existants entre les deux protagonistes. Par contre cette relation n'est pas stéréotypée, elle varie selon les pays et la culture. Elle est importante car elle imprègne la personnalité de l'enfant pendant sa scolarité. Par ailleurs, la relation éducative est une relation hiérarchisée et inégalitaire, les rapports enseignants enseigné étant des rapports de travail. L'enseignant, avec

ses connaissances, son savoir-faire, sa culture et sa philosophie, pèse sur l'action éducative. Par son engagement et son rapport, il devient un acteur dans la relation pédagogique qui le lie à son élève. Ce dernier, de son côté, et suivant son acquis social réagit proportionnellement aux comportements de l'enseignant.

On peut donc dire que la relation éducative est emprunte de plusieurs éléments hétérogènes composés entre autre de leur acquis en fonction de leur position sociale, de leur propre personnalité et de l'école comme institution sociale. Pour ⁽²¹⁾, la supériorité intellectuelle de l'enseignant, ainsi que l'écart d'âge défavorisent l'élève dans sa relation avec l'enseignant.

Ce dernier « occupe une position spatiale », qui lui permet de jouer le rôle du juge infaillible car il détient la vérité ⁽²²⁾, évoque un autre aspect, le comportement « vicieux » de l'enseignant qui, dans l'interrogation de son élève, cherche à faire apparaître l'ignorance de ce dernier ou à obtenir une information que lui possède déjà. « Que la réponse soit jugée fausse ou qu'elle soit jugée juste, le maître y trouve toujours la confirmation de son privilège. L'interrogation est donc de mauvaise foi. A partir de sa position dominante en classe, « l'enseignant joue un rôle d'acteur du théâtre qui expose une seule face de lui, celle de « devant » l'autre qui est invisible « *face derrière* » *reste du domaine de l'imaginatif et offre à l'élève un sujet de réflexion riche* » ⁽²³⁾.

La position dominante de l'enseignant en classe représente un élément négatif chez Pujade R. C. ; selon lui, l'estrade est synonyme de pouvoir, d'autorité et de hiérarchie. «Estrade, élévation, autorité du professeur et respect dû à ce dernier sont clairement associés par l'enseigné. L'estrade est tout à la fois un lieu métaphorique et un lieu de théâtralisation de l'autorité et de la hiérarchie. L'estrade est assimilée à une scène, le professeur est un acteur, l'élève un spectateur »⁽²⁴⁾.

Conclusion :

On peut conclure, que le rôle de l'enseignant demeure une tâche assez difficile à cause des obstacles rencontrés (classes surchargées ; moyens pédagogiques...etc.) au cours de sa réalisation, malgré l'évolution apportée à l'enseignement au cours de ces années, autrement dit : depuis la colonisation jusqu'à nos jours. Peut on juger l'enseignant d'apte ou d'inapte? De « bon » ou « mauvais » ?

Cette question sera posée tant que le système éducatif reste en voie de progression et d'évolution.

❖ **Référence:**

- (1) TAP P. (1967). **L'adolescent face aux parents et aux professeurs**, Thèse Toulouse, p.377.
- (2) CHERKAOUI M. (1979), **Les paradoxes de la réussite scolaire**, Paris, P.U.F, p134.
- (3) POSTIC M. (1979). **La relation éducative**, Paris, P.U.F, p 61.
- (4) LANDSHEERE G. (1982). : Cité par CONSTEILLES. **La formation des professeurs de physique du premier cycle de l'enseignement secondaire en Algérie**, Thèse Toulouse, p30.
- (5) DEBESSE M. (1969). In Mollo. « **L'école dans la société** », Paris, Dunod, p2.
- (6) GEORGES G ; HANNOUN H. (1974), **La formation des maîtres**. ESF, Paris, p16.
- (7) GILBERT R. (1975). In **profession enseignant**, Edition colin, Paris, p8.
- (8) KHERBOUCHE K. (1982). : **Attitude et représentations des professeur de l'enseignement moyen en Algérie**, thèse Paris, pp111-112.
- (9) KHERBOUCHE K. op.cit.p112.
- (10) BOURDIEU P ; PASSERON JC. : **La reproduction, les éditions de minuit**, Paris, p73.
- (11) KORRI A. (1983). : **Les comportements pédagogiques des enseignants, les échecs scolaires au Maroc**. Thèse Toulouse, p209.

- (12) CHAOUI M. (1985) : **Les enseignants sont-ils innocents?** In Lamalif. N°168, Juillet Août, p19.
- (13) JIBRIL M. (1985). : **A quoi sert l'enseignement?** Revue Lamalif, N°168. Juillet Août, p13.
- (14) POSTIC M. (1977). **Observation et formation des enseignants**, P.U.F. Paris, p15.
- (15) POSTIC M..op.cit .p16.
- (16) DUPONT P. (1982) : **La dynamique de la classe**, Paris, P.U.F, p104.
- (17) POSTIC M..op.cit .
- (18) LEMDASNI A. (1980) : **Etude sur la formation des enseignants du premier cycle de secondaire au Maroc**, thèse, Bordeaux, pp 313-314.
- (19) POSTIC M..op.cit .pp19-20.
- (20) FILLOUX M. (1974).: **Du contrat pédagogique**, Paris, Dunod, p46.
- (21) PUJADE-RENAUD C. (1983). : **Le corps de l'élève dans la classe**, Paris, P.U.F, p28.
- (22) FERRY G. (1970). : in GUYOT Y. **Relation professeurs étudiants**, Paris 6. Centre de documentation universitaire, p 60.
- (23) PUJADE-RENAUD C. op.cit.p31.
- (24) Idem p42.